



« Aider les écoles catholiques, c'est investir pour l'avenir de notre jeunesse »

La crise du Covid-19 nous le rappelle : l'éducation est un enjeu absolument fondamental pour notre pays. Et l'Enseignement catholique, qui fonde son projet éducatif sur une vision chrétienne de l'homme, joue un rôle essentiel.

C'est pourquoi, à la Fondation Saint Matthieu, nous sommes convaincus qu'aider les écoles catholiques, c'est participer au redressement de notre nation et investir pour l'avenir de notre jeunesse.

En 2019, la collecte de la Fondation Saint Matthieu a de nouveau dépassé les 5 millions d'euros, grâce à plusieurs dons et legs importants. Les subventions accordées ont également dépassé les 5 millions d'euros et incluent notamment une aide exceptionnelle de près de 1 million d'euros pour un nouvel établissement catholique.

Les autres postes de dépenses ont été maintenus à un niveau équivalent à celui de 2018.

L'année 2020 sera, quant à elle, fortement impactée par la pandémie. Après avoir fermé leurs portes durant le confinement, les écoles catholiques doivent maintenant faire face aux besoins d'« avant la crise » qui n'ont, bien sûr, pas disparu, alors que d'autres se font jour. Difficultés de trésorerie pour les établissements ou difficultés financières pour des familles fragilisées nous ont ainsi amenés à imaginer de nouvelles formes d'aide.

Nous comptons donc plus que jamais sur votre générosité !



Jean-Louis de Mourgues
président de la Fondation Saint Matthieu
pour l'école catholique

L'ESSENTIEL 2019



La Fondation Saint Matthieu soutient les projets des écoles catholiques

Associées au service public d'éducation, les écoles et universités catholiques accueillent chaque jour plus de 2 millions de jeunes. Dans une société qui cherche ses repères, elles offrent aux familles des propositions éducatives riches et dynamiques. Chaque établissement est unique, avec une histoire, une culture et un projet propres. Mais tous tirent leur raison d'être de l'Église et de sa mission éducative, qui fonde leur commune appartenance.

Le financement des projets des écoles catholiques est essentiel pour l'avenir de vos enfants

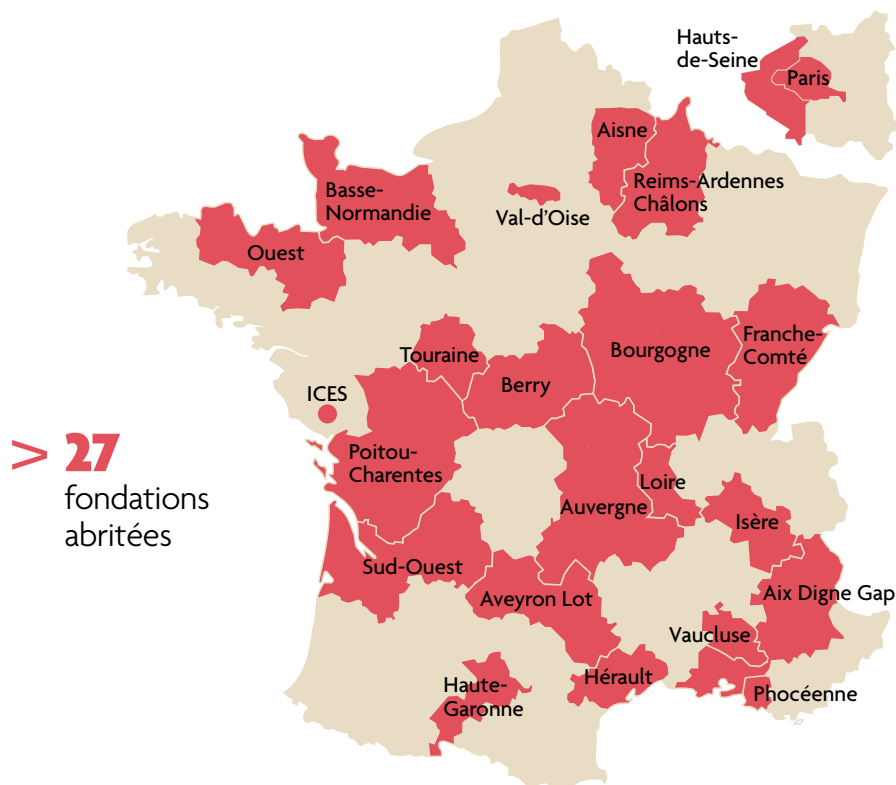
La participation de l'État et des collectivités locales au fonctionnement des écoles catholiques fait trop souvent oublier un fait essentiel : c'est grâce aux dons et aux legs des générations précédentes que ces écoles continuent

d'exister. Aujourd'hui comme hier, leurs investissements sont en grande partie à la charge des familles, qui ne peuvent pas les assumer sans des financements complémentaires, tels que l'appel à générosité.

La Fondation Saint Matthieu au service de l'Enseignement catholique

Créée par décret du 16 février 2010, la Fondation Saint Matthieu, reconnue d'utilité publique, soutient le développement de l'École catholique en France.

Pour déployer son action, la Fondation Saint Matthieu est «abritante» et développe un réseau de fondations abritées ou «sous son égide», régionales ou thématiques, qui accompagnent les projets au plus près des territoires, en ayant une connaissance approfondie de leurs spécificités.



En 2019, ces fondations abritées sont au nombre de 27, avec 1 création au cours de l'année :

- La Fondation pour Relier Entreprises et Écoles Libres ou Fondation REEL, qui mobilise la générosité des entreprises, prioritairement en faveur des établissements catholiques proposant des formations professionnalisantes.

COLLECTER

La Fondation Saint Matthieu collecte des dons et reçoit des legs ou des donations pour soutenir les projets des écoles catholiques. Ces dons et ces libéralités, libres ou affectés, permettent aux donateurs de bénéficier d'une réduction d'impôt.

13 000 donateurs

5 379 000 € collectés

> 4 840 000 € de dons

> 539 000 € de libéralités
(legs, donations, assurances-vie,
donations temporaires d'usufruit)

En 2019, l'augmentation de la collecte est due pour moitié à plusieurs dons à caractère exceptionnel et pour moitié à des legs et donations affectés. Hormis ces éléments, le nombre de donateurs et le don moyen sont donc stables par rapport à l'an dernier.

L'équipe de bénévoles et de salariés de la Fondation se mobilise pour faire appel à la générosité du public, au niveau national et dans le réseau des fondations sous égide. Elle aide également les écoles à collecter des dons affectés, grâce à des conseils et un suivi personnalisé de leurs actions. Depuis son lancement fin 2017 par la Fondation, la plateforme de financement participatif **Jaidemonecole.org** a permis de collecter 1 million d'euros pour 178 projets en ligne.

La belle campagne lancée sur **Jaidemonecole.org** par l'école Notre-Dame du Vœu d'Hennebont (Morbihan), pour la rénovation de sa cour de récréation, a permis de collecter 25 000 €. L'équipe du projet a apprécié l'aide et les conseils de la Fondation tout au long de l'appel à dons. Une réussite récompensée par le Trophée de la Meilleure Campagne 2019, assorti d'un abondement de 1000 €.

D'autres exemples : Le Sacré-Cœur de Torigny-les-Villes (50), St-Joseph à Corlay (22), Notre-Dame à Courthézon (84), Massillon à Paris (75), Ste-Marie à Fontainebleau (77), St-Joseph à St-Cyr-sur-Loire (37)...

Legs et donations

En tant que fondation reconnue d'utilité publique, la Fondation Saint Matthieu est habilitée à recueillir legs, donations et assurances-vie en exonération de droits de mutation. Les sommes qu'elle reçoit peuvent être libres ou dédiées à une école, un territoire, une action pédagogique...

Bénéficiaire en 2017 d'une assurance-vie de 1 340 000 € destinée aux écoles de la ville de Saint-Étienne, la Fondation Saint Matthieu s'est assurée de son affectation, conformément à la volonté de la testatrice. Elle a d'ores et déjà attribué 1 040 000 € à 6 projets, dont 170 000 € ont été versés en 2019.



CONSEILLER ET DISTRIBUER



PROJETS PÉDAGOGIQUES

Parce que chaque jeune est important

En 2019, la Fondation Saint Matthieu a soutenu des projets qui permettent de faire progresser les jeunes (notamment avec l'appui du Réseau National de l'Enseignement Supérieur privé de l'Enseignement catholique) :

- projets « Cordées de la Réussite » pour aider les jeunes de Bac Pro à réussir leur passage en BTS,
- programme « Ascension Sup » pour aider les jeunes de BTS à entrer en école d'ingénieurs et en master.

148 000 €

> **28** projets éducatifs

> **1 000** jeunes soutenus

Les Cordées de la Réussite sont des dispositifs personnalisés qui ont pour but d'aider les élèves de Bac Pro à entrer en BTS, grâce à un accompagnement individuel. Le Lycée St-Jean XXIII à Montigny-lès-Metz (57), en partenariat avec l'Université de Coventry, met ainsi l'accent sur l'apprentissage de l'anglais en offrant des cours renforcés à 55 de ses étudiants.

> Subvention accordée **4 000 €**

D'autres exemples : St-Joseph à St-Martin-Boulogne (62), Ste-Clotilde à Strasbourg (67), La Salle-St Pierre à la Réunion (974), l'EPID à Dunkerque (59), La Joliverie à St-Sébastien-sur-Loire (44)...



PROJETS D'INVESTISSEMENT

Parce qu'un projet éducatif doit avoir un toit pour s'abriter

La Fondation Saint Matthieu accorde des aides remboursables aux établissements catholiques porteurs de projets d'investissement. Leur remboursement permet de nouvelles aides. Certaines fondations sous égide ont également choisi d'accorder des aides directes quand le financement des projets l'exige.

2 760 000 €

> **1 234 000 €** d'aides remboursables

> **1 526 000 €** de subventions

> **14** projets soutenus

> **8 300** élèves

En janvier 2021, le groupe scolaire Sœur Marguerite ouvrira ses portes à Clichy. À terme, cet établissement innovant accueillera 780 élèves du CP à la 3^e. La Fondation Saint Matthieu des Hauts-de-Seine a décidé de consacrer une part importante de sa dotation initiale pour soutenir cet ambitieux projet.

> Subvention accordée **800 000 €**

D'autres exemples : Ste-Jeanne d'Arc à Thiers (63), Ste-Foy à Coulommiers (77), Ensemble Catholique d'Elbeuf (76), Institut l'Amandier à Lézignan-Corbières (11), Ste-Marie à Cassagnes-Bégonhès (12)...



PROJETS TERRITOIRE

Parce que les petites écoles sont essentielles

Sélectionnées avec les fondations sous égide, des écoles primaires fragiles de toute la France ont été soutenues en 2019 par des aides de la Fondation pour des projets urgents.

110 000 €

> **19** écoles aidées

> **1800** élèves

Après d'importants travaux de toiture, l'école Les Maronniers à Corbelin (Isère) a dû faire face à de nouvelles urgences pour accueillir ses 110 élèves : reconstruction de sanitaires, entretien de la cour et remplacement de sa vieille chaudière, pour un total de 22 000 €.

> **Subvention accordée 10 000 €**

D'autres exemples : Sacré-Cœur à Tilly-sur-Seulles (14), Marie-Emilie à Ceignac (12), Sacré-Cœur à Berrie (86), Ste-Clémence à La Ricamarie (42), Notre-Dame à Jonquières et Causans (84)...



PROJETS D'APPEL À DONS

Parce que les écoles ont besoin de la générosité publique

Experte en matière de collecte, la Fondation Saint Matthieu accompagne les établissements qui le souhaitent pour réussir leurs campagnes d'appel à générosité, en mettant à leur disposition le savoir et les outils indispensables. Elle leur apporte un appui de marketing et de communication et assure la responsabilité de la gestion des dons.

2 334 000 €

> **320** écoles engagées

> **95 000** élèves

En 2018, l'école Pelleport-Notre Dame à La Talaudière dans la Loire, divisée en deux implantations, a entrepris les travaux pour se regrouper sur un même site. Depuis, il est apparu nécessaire de rénover la cour de récréation du nouvel ensemble. C'est chose faite grâce à la campagne d'appel aux dons lancée en 2019 !

> **Montant financé grâce aux dons 9 525 €**

D'autres exemples : St-Vincent-de-Paul à Lussac-les-Châteaux (86), Ste-Odile à Montpellier (34), Notre-Dame à St Mandé (94), Ste-Marie à Bourg-en-Bresse (01), St-Claude St-Oyend à St-Claude (39), Ste-Catherine à Paris (75)...

LE MOT DU TRÉSORIER

Malgré un environnement fiscal défavorable, la collecte est en hausse de 1 million d'euros, à 5,4 millions d'euros. Cette augmentation s'explique par plusieurs dons et libéralités importants, mais non récurrents. Hormis ces éléments, les ressources de la Fondation sont globalement stables, avec un léger regain sur les dons affectés, grâce à la bonne performance de la plateforme de financement participatif Jaidemonecole.org.

La hausse des charges de 1,8 million d'euros s'explique entièrement par l'augmentation des missions sociales. Elle correspond au reversement à des établissements des dons et libéralités exceptionnels précités et à une subvention exceptionnelle de 0,8 million d'euros attribuée par la FSM Hauts-de-Seine à un important établissement en cours de création à Clichy.

Les autres missions sociales, ainsi que les frais de recherche de fonds et de fonctionnement, ont été maintenus à un niveau équivalent à celui de l'an dernier.



Cyrille Marcilhacy
trésorier de la Fondation
Saint Matthieu
pour l'école catholique

Les comptes de l'exercice 2019 ont été établis avec KPMG et certifiés par PricewaterhouseCoopers, Commissaire aux Comptes de la Fondation Saint Matthieu. Toutes les informations de ce document sont issues des comptes annuels de l'exercice 2019 ainsi que du rapport d'activité, disponibles sur le site internet de la Fondation : www.fondation-st-matthieu.org ou pouvant être obtenus sur simple demande écrite.

Compte de résultat simplifié (en milliers d'euros)

	2019	2018	Var. %
Dons et libéralités libres	2 543	2 230	14 %
Dons et libéralités affectés	2 836	2 172	31 %
Autres produits & divers	435	501	-13 %
Total des produits	5 814	4 903	19 %
Missions sociales	5 398	3 438	57 %
Autres charges (y compris recherche de fonds)	1 257	1 375	-9 %
Total des charges	6 655	4 813	38 %
Résultat de l'exercice	-841	90	NS

Néanmoins, pour la première fois depuis sa création en 2010, la Fondation Saint Matthieu affiche un résultat en perte de (0,8) million d'euros. Cette perte, à caractère exceptionnel, est la conséquence directe de la subvention de 0,8 million d'euros allouée par la FSM Hauts-de-Seine.

Le total de bilan est de 13,1 millions d'euros pour 9,7 millions d'euros de fonds propres. L'encours d'aides remboursables est en légère baisse à 6,5 millions d'euros ; le portefeuille n'a connu aucun incident de paiement. La dotation statutaire de 1,5 million d'euros est intégralement représentée par des immobilisations financières inscrites à l'actif du bilan.

Bilan simplifié (en milliers d'euros)

Actif	31 déc.	31 déc.	Passif	31 déc.	31 déc.
	2019	2018		2019	2018
Immobilisations financières	1 676	1 576	Fonds propres	9 706	10 526
			Dont :		
			• fondation abritante	5 964	6 749
			• fondations sous égide	3 742	3 777
Aides remboursables	6 517	6 785	Dettes		
			Emprunt bancaire	1 145	872
Trésorerie et autres actifs	5 118	5 757	Autres dettes (*)	2 460	2 719
Total	13 331	14 118	Total	13 311	14 118

(*) y compris dons affectés à reverser et fonds dédiés pour 1 864 milliers € fin 2019 (et 2 151 milliers € fin 2018).

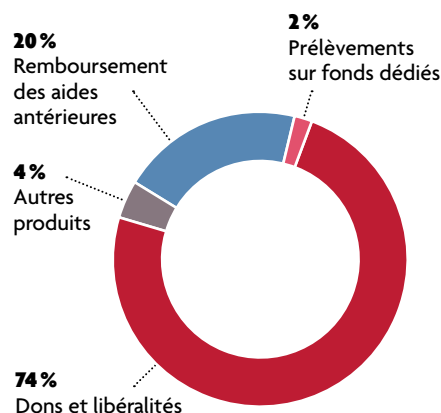
Outre des subventions, la Fondation accorde des aides remboursables pour financer les projets d'investissement des écoles. Le financement des nouvelles aides remboursables est assuré par le remboursement des aides antérieures et l'affectation de dons et de libéralités libres.

Au total, les ressources s'élèvent à 7,3 millions d'euros et les emplois atteignent 7,9 millions d'euros.

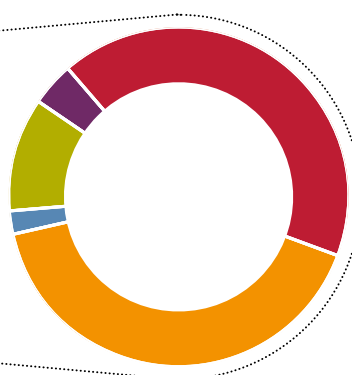
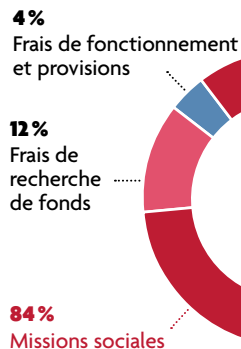
Emploi des ressources 2019 (en milliers d'euros)

	Ressources totales	Dont collectées auprès du public
Dons et libéralités	5 379	5 379
Autres produits	265	122
Remboursement des aides antérieures	1 500	1 079
Prélèvement sur legs antérieur	170	170
Total de ressources	7 314	6 750
Nouvelles aides remboursables accordées	1 234	444
Autres missions sociales	5 398	4 578
Sous-total missions sociales	6 632	5 022
Frais de recherche de fonds	952	952
Frais de fonctionnement et provisions	305	260
Total des emplois	7 889	6 234
Solde de l'exercice	(575)	516

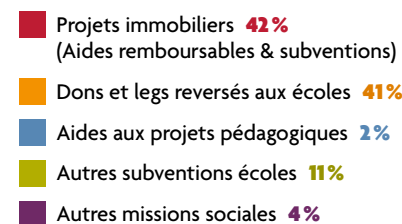
Répartition des ressources



Répartition des emplois



Répartition des missions sociales



UNE STRATÉGIE FINANCIÈRE AU SERVICE DE LA PÉRENNITÉ DE LA FONDATION

À fin 2019, la trésorerie consolidée de la Fondation s'élève à 5,1 millions d'euros, dont 2,7 millions d'euros représentent les réserves des fondations sous égide affectées au financement de leurs projets futurs.

Les disponibilités de la seule fondation abritante sont en légère baisse à 2,4 millions d'euros, dont 1,2 million d'euros représentatifs de fonds dédiés.

Le solde permet de couvrir deux années de coûts fixes et de charges relatives aux engagements pluriannuels souscrits au titre des missions sociales (projets pédagogiques et aides aux petites écoles).

Cette trésorerie, ainsi que les actifs immobilisés en représentation de la dotation statutaire, font l'objet d'une gestion active mais prudente par le comité financier de la Fondation.



Reconnue d'utilité publique
par décret du 16 février 2010.

Le comité d'honneur de la Fondation Saint Matthieu

- **Mgr Laurent Ulrich**, archevêque de Lille, président du Conseil pour l'Enseignement catholique
- **M. Laurent Bataille**, chef d'entreprise, président de l'UNIAPAC Europe
- **Maître Guillaume Delvolvé**, avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation
- **Général Paul Fouilland**, ancien commandant des forces aériennes stratégiques
- **Mme Clara Gaynard**, fondatrice de Raise, ancienne vice-présidente de General Electric International
- **M. Jean-Luc Marion**, de l'Académie française
- **Amiral Alain Oudot de Dainville**, ancien chef d'état-major de la Marine
- **M. Michel Rollier**, président du conseil de surveillance de Michelin
- **M. Guillaume Roquette**, directeur de la rédaction du Figaro Magazine
- **Maître Jacques Rossi**, avocat à la Cour
- **Mme Marie-Noëlle Thabut**, bibliiste

Le conseil d'administration de la Fondation Saint Matthieu

- **M. Jean Huet**, président d'honneur, ancien membre du directoire d'un groupe bancaire.
- **M. Jean-Louis de Mourgues**, président, ancien dirigeant d'un groupe de prévoyance et d'assurance
- **M. Cyrille Marcilhacy**, trésorier, consultant et ancien banquier
- **Maître Michel Lacorne**, secrétaire, avocat à la Cour
- **M. Patrick Adam**, dirigeant d'entreprise
- **M. Yves Breu**, ancien dirigeant de banque
- **M. Philippe Delorme**, secrétaire général de l'Enseignement catholique
- **M. Gilles Demarquet**, président de l'APEL nationale
- **M. Hubert Guillemin**, ancien dirigeant de banque
- **Dr François Jachiet**, président de l'Œuvre des Apprentis
- **M. Laurent Laming**, président de la Fédération Nationale des Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique (FNOGEC)
- **M. Jean Salmon**, ancien président de chambre d'agriculture
- **M. Philippe Trillot**, président de l'assemblée des directeurs diocésains de l'Enseignement catholique



Faites un don en vous rendant sur :
www.fondation-st-matthieu.org



76, rue des Saints-Pères – 75007 Paris
Tél.: 01 45 49 61 27
E-mail: donateur@fondation-st-matthieu.org



La Fondation Saint Matthieu est agréée par le Comité de la Charte, qui lui permet d'utiliser le label du Don en Confiance, garantissant aux donateurs la transparence financière, la gestion désintéressée et l'affectation des dons conformément à son objet.